

Les pratiques du management de projet exigent

des capacités d'apprentissage, de communication et de décision

des connaissances de l'environnement de l'entreprise et de ses marchés

des savoir-faire spécifiques

Les acteurs de la direction et de la gestion de projet ont depuis longtemps éprouvé le besoin de faire reconnaître leurs compétences ou de s'assurer de celles de leurs interlocuteurs.

Cette reconnaissance passe par la certification des personnes décernée par des professionnels membres d'organismes, reconnus en France et à l'étranger.

La SMaP, Société française pour l'avancement du Management de Projet,

délivre:

- les certifications en management de projet de l'IPMA dont elle est adhérente;
- des certifications de spécialité (planification, estimation, coûténance) agréées ICEC
- une certification en gestion de changement, produit spécifique SMaP

Tarifs 2017

Planification Estimation et Coûténance	} 380 € HT
Gestion du changement	1 100 € HT
IPMA Niveau D	310 € HT
IPMA Niveau C - WS prorogation	1 100 € HT 300 € HT
IPMA Niveau B – C/R prorogation	1 650 € HT 500 € HT
IPMA Niveau A prorogation	2 200 € HT 700 € HT
IPMA Consultant prorogation	1 450 € HT 400 € HT

Les sessions peuvent être organisées en Écoles, Universités ou Entreprises, avec possibilité de rattachement de demandes individuelles.

Pour des volumes importants et pour des inscriptions individuelles, des tarifs spécifiques peuvent être négociés au cas par cas.

Les étudiants bénéficient de tarifs préférentiels (55 € TTC pour le niveau D et 25 € TTC pour les spécialités).

Pour le Niveau C, la SMaP propose un service complémentaire : des FAI, Fiches d'Analyses Individuelles, permettent, au-delà du simple résultat « reçu / ajourné », de donner des conseils de carrière.
Tarif par candidat: 250 € HT

Adresse de facturation :

88 Rue de la Villette 75019 PARIS

F003 V1 du 11/02/2014



Management de projet -
Entreprise et
Université

La certification...
une reconnaissance
des compétences
individuelles



SMaP
26/28 rue de Londres, Paris 9eme
Tel : 01 78 42 38 90
Mail : info@smap-asso.eu
Site : <http://www.smap-asso.eu>

Les certifications délivrées par la SMAp

Management de Projet (IPMA)

- Niveau D: Assistant de projet
- Niveau C: Chef de projet
- Niveau B: Chef de projet complexe
- Niveau A: Directeur de projets

Consultant en Management de Projet, Programme, Portefeuille (IPMA)

- PMC: Consultant en management de projet
- PPMC: Consultant en management de programme et portefeuille

Gestion du Changement (SMAp)

Gestionnaire du changement

Gestion de Projet (ICEC)

- Planificateur opérationnel
- Estimateur
- Coûteneur, Contrôleur de coût

Chaque certification est indépendante, cependant l'obtention du Niveau D permet d'éviter le contrôle de connaissances du niveau C.

Les tenants d'un certificat niveau A, B ou C ne passent pas la totalité des épreuves PMC et PPMC

Durée de validité : 5 ans

Certification de compétence en management:
« On sait maîtriser un projet »

Expérience requise

- Niveau A : management de projets à forte complexité et/ou de programme ou portefeuille de projets, pendant 5 ans, dont 3 ans sur des programmes ou portefeuilles et 2 ans sur des projets complexes, au cours d'une période de 8 ans.
- Niveau B - PPMC : management de projet complexe pendant 5 ans au cours d'une période de 8 ans.
- Niveau C - PMC : management de projet à complexité moyenne pendant 3 ans en position managériale.
- Niveau D : aucune.

IPMA Niveau A

IPMA Niveau B

IPMA Niveau C

IPMA Niveau D

Soutenance de mémoire

Atelier (WS) ou soutenance de mémoire (C/R) + épreuve de contrôle de connaissances générales
Épreuve de contrôle de connaissances générales (QCM, questions de raisonnement logique et questions ouvertes)

Certification de compétence en gestion:
« On sait maîtriser une technique »

Coûtenance

Estimation

Planification

L'expérience dans le domaine est un plus pour la certification, mais ce n'est pas un préalable. L'examen consiste en un QCM (avec questions de raisonnement logique) et un devoir de synthèse écrit sur un cas réaliste. Pas d'oral.

Gestion du changement

L'expérience dans le domaine est indispensable (environ 3 ans)
Atelier + épreuve de contrôle de connaissances générales